

CHRONIQUE

ARCHÉOLOGIE. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 26 octobre 1928, a décerné la médaille Paul Blanchet à M. Charles Saumagne, dont les travaux et les découvertes, soit à Carthage, soit en différents points de la Tunisie, ont rendu de grands services aux antiquités africaines.

*
**

Une « Société historique et géographique de la région de Sétif » est en formation. Elle se propose de grouper et de susciter les bonnes volontés dans l'intérêt de l'histoire et de l'archéologie locales, et notamment de défendre contre les menaces de destruction les vestiges antiques si nombreux dans cette partie de l'Algérie. La Société historique algérienne souhaite à la Société de Sétif le meilleur succès.

*
**

Une découverte d'une importance exceptionnelle vient d'être faite à une centaine de kilomètres au sud de Tébessa. Des indigènes, employés à des travaux de prospection minière, ont trouvé tout un lot de tablettes de bois, portant des textes écrits à l'encre sur le bois. M. Truillot, secrétaire de la commune mixte de Morsott, a pu entrer en possession de ces documents ; son zèle et son habileté méritent les plus vives félicitations. Nous avons là une série d'actes de vente, datés de la fin du V^e siècle (règne du roi vandale Gunthamund) ; historiens, juristes et paléographes y trouveront des enseignements précieux.

Ces documents ont été présentés à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 21 septembre par M. Albertini, qui doit les publier et les étudier dans un mémoire spécial.

*
* *

De l'article publié par M. Gsell dans le *Journal des Savants* de juin 1928, au sujet du *Manuel d'art musulman* de M. Georges Marçais, nous détachons cette vigoureuse protestation à laquelle tous les historiens s'associeront volontiers : « L'archéologue chrétien se heurte à la défense, maintenue au Maroc et en Tunisie, sauf à Kairouan, d'entrer dans les mosquées. Il serait temps de mettre fin à cette brimade absurde et humiliante. Qu'on se défie des invasions de touristes fréquemment dépourvus de tact, je le comprends, quoique je n'aie pas entendu dire qu'il en résultât des abus intolérables à Tlemcen ou à Kairouan. Mais qu'on tienne ainsi à la porte des savants, des artistes dont on n'a à craindre aucun manquement aux bienséances, qui, par leur études mêmes, sympathisent avec l'Islam, qui lui rendent le service de faire connaître et admirer ce qu'il y a de meilleur dans son passé, cela est inadmissible. »

~~~~~

*CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE (Suite)*. — Les journaux ont publié les notes suivantes du Gouvernement général.

Le 30 novembre 1928 :

« L'Algérie célébrera en 1930 le Centenaire de son rattachement à la France.

« Le public n'a pu jusqu'ici être tenu au courant de la préparation de cette solennité, car l'établissement d'un programme définitif a été retardé par l'incertitude des prévisions de ressources. Celles-ci ayant été réduites dans une très notable proportion, il a été indispensable, afin de ne pas modifier les dotations prévues pour la participation du Centenaire aux œuvres sociales françaises et indigènes, de renoncer à la publicité primitivement envisagée. On se bornera à une active propagande en faveur

\*

de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du tourisme, afin de faire connaître les résultats que, par une administration humaine et sage, la France a obtenus dans ce pays et ceux qu'elle obtiendra encore dans l'avenir ».

Le 20 décembre 1928 :

« Nous avons, récemment, informé le public que nous le tiendrons, désormais, au courant de l'état d'avancement des projets prévus à l'occasion du Centenaire de l'Algérie. Précisons, aujourd'hui, que la Caisse de Célébration du Centenaire atteindra, au maximum, 80 millions. Le commissariat général a disposé, pour l'année 1928, d'une somme de 22 millions qui a permis d'entreprendre la réalisation d'une partie du programme arrêté. Les dépenses engagées, mais dont le règlement s'effectuera au cours de nombreux mois, s'élèvent à ce jour à 18 millions environ, dont 12.000.000 pour l'édification de constructions et l'exécution de travaux divers, 1.300.000 francs pour les œuvres intéressant exclusivement les populations indigènes, 500.000 francs pour la constitution des collections du Musée des Beaux-Arts d'Alger, le solde concernant la propagande générale (établissements de brochures, de films, d'affiches, etc.), mais il n'a rien encore été dépensé pour la publicité.

« Les dépenses de personnel se sont élevées, en 1928, à 250.000 francs, soit 1 % environ des crédits budgétaires.

« L'effort principal a donc porté, d'une part, sur la construction de bâtiments nécessaires à la célébration du Centenaire et qui seront utilisés, après ces manifestations, pour les besoins généraux de l'Algérie ; d'autre part, sur l'amélioration de la condition sociale des indigènes par le développement, notamment, de l'artisanat.

« Nous ne manquerons pas de faire connaître, prochainement, les prévisions d'emploi des crédits disponibles pour l'exercice 1929. »

~~~~~

<i>BUDGET DU CENTENAIRE. — CONSTRUCTIONS (Section IX) (1).....</i>	18.650.000
Chapitre I. — Construction d'un Musée des Beaux-Arts et aménagement de salles de fêtes	11.000.000
a) Construction de halls, location et aménagement de salles pour fêtes et Congrès à Alger : 4.000.000 francs.	
b) Edification d'un Palais des Beaux-Arts, à Oran : 4 000.000 francs.	
c) Edification d'un bâtiment en vue du transfert de l'Hôtel de la Division à Constantine, et installation dans les locaux occupés par celle-ci, d'un Musée des Beaux-Arts : 2.500.000 francs.	
d) Aménagement du palais d'Ahmed-bey : 500.000 francs.	
Chapitre II. — Travaux de construction. Aménagement de salles dans les Musées...	1.100.000
a) Aménagement aux Musées des Antiquités et du Bardo : 350.000 francs.	
b) Reconstruction du Musée forestier du Bois de Boulogne : 500.000 francs.	
c) Construction d'une nouvelle salle au Musée de Cherchell : 250.000 francs.	
Chapitre III. — Subvention pour construction de Maisons des Congrès (Alger : 1.000.000. — Oran : 800.000. — Constantine : 800.000 francs.....)	2.600.000
Chapitre IV. — Edification de monuments commémoratifs (à Sidi-Ferruch : 300.000 ; à la gloire du génie colonisateur de la France à Boufarik : 1.000 000 ; au Colonel Boutin, à Sidi-Brahim : 50.000 francs.....)	1.350.000
Chapitre V. — Déplacement de la Basilique de St-Réparatus, à Orléansville.	300.000
Chapitre VI. — Avances pour construction du Musée des Beaux-Arts d'Alger.....	2.000.000
Chapitre VII. — Construction d'une maison du Travail à Constantine.....	300.000

(1) Voir *Revue Africaine* 1928, p. 325.

RÉCEPTIONS, FÊTES ET CÉRÉMONIES DIVERSES
(Section VI)..... 5.575.000

Chapitre I. — Dépenses occasionnées par le voyage en Algérie du Président de la République..... 800.000

Chapitre II. — Illuminations (Alger : 1.200.000 francs. — Oran et Constantine : 800.000 francs)..... 2.000.000

Le projet de base pour Alger comporte des feux d'artifice, l'illumination des boulevards, des grandes places publiques, de certaines rues et du port. Ce projet pourra recevoir des développements proportionnés au concours éventuel des groupements commerciaux et des particuliers. L'exécution en a été confiée à la maison Paz et Silna, de Paris.

Chapitre III. — Fêtes et représentations.. 1.500.000

a) Organisation de Fêtes et réceptions : 800.000 francs.

b) Fêtes antiques, représentations théâtrales : 400.000 francs. (*Pour le détail voir ci-dessous*).

c) Fêtes hippiques. Subvention pour construction d'un embranchement de la voie ferrée à l'hippodrome : 300.000 francs.

Chapitre IV. — Manifestations officielles et revues.. 1.000.000

a) Reconstitution d'uniformes du corps de débarquement de 1830 et des uniformes de l'armée d'Afrique : 800.000 francs.

b) Défilés, parades en l'honneur des troupes indigènes : 200.000 francs.

La reconstitution des uniformes du corps de débarquement et de l'armée d'Afrique a été proposée par le Comité des Fêtes et par le Comité historique du Centenaire. L'exécution a été confiée à MM. le Colonel FRANÇOIS, chef d'Etat-Major, le chef de bataillon PEYRONNET, le capitaine BORDAS, du 19^e Corps d'Armée. Il s'agit de la reconstitution des

les uniformes des différentes armes qui composaient l'armée du maréchal de Bourmont et de l'amiral Duperré en 1830, d'une part, — des uniformes portés successivement par les corps de l'armée d'Afrique (zouaves, tirailleurs, spahis, chasseurs d'Afrique, milice, etc.), de l'autre. Les uniformes ainsi reconstitués seront revêtus par les soldats en service en 1930, qui défilent après avoir été entraînés suivant les règlements de l'époque, au son des musiques militaires également reconstituées.

Chapitre V. — Manifestations d'ordre indigène.....	225.000
a) Subvention à un orchestre de musique arabe : 25.000 francs.	
b) Aménagement d'un intérieur indigène. Danses : 200.000 francs.	
Chapitre VI. — Frais de rédaction et d'impression de plaquettes.....	50.000
 INSTITUTIONS INDIGÈNES (Section XVIII)..	 3.310.000
Chapitre I. — Installation d'écoles professionnelles.....	1.700.000
a) Installation d'une école de céramique à Alger : 300.000 francs.	
b) Construction d'une école professionnelle à Tlemcen : 800.000 francs.	
c) Installation d'un atelier de tissage à Bougie : 300.000 francs.	
d) Installation d'une école de poterie en Kabylie : 300.000 francs.	
Chapitre II. — Industries indigènes. Amélioration des procédés de filage et de tissage.....	1.600.000
a) Achat de rouets et de métiers : 1.400.000 francs.	
b) Construction d'ouvrirs dans les Territoires du Sud : 200.000 francs.	
Chapitre III. — Frais de contrôle.....	10.000

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE (Section X).. 3.150.000

Chapitre I. — Musée National des Beaux-Arts. Achat de collections..... 2.800.000

(La *Revue Africaine* donnera dans son prochain numéro la liste des achats effectués).

Chapitre II. — Exposition d'œuvres d'art. 350.000

a) Exposition rétrospective au Musée National des Beaux-Arts : 300.000 francs.

Cette rétrospective comprendra les principales œuvres inspirées par l'Afrique du Nord, aux artistes français du XIX^e siècle (Delacroix, Chassériau, Fromentin, Renoir, etc.)

b) Expositions d'œuvres d'artistes algériens : 50.000 fr.

Les constructions pour les Beaux-Arts et l'archéologie sont énumérées à la section X (voir plus haut) où elles figurent pour une somme de 14.400.000 francs (non compris l'érection de monuments).

Une autre exposition rétrospective est également prévue. Elle sera iconographique et comprendra des documents de toutes sortes (représentation des événements historiques, portraits, aspects successifs des villes et du pays) sous forme de peintures, sculptures, dessins, estampes, images populaires, médailles, autographes, dont l'ensemble retracera l'histoire du pays avant et après 1830. Un crédit de 100.000 francs est affecté à cette exposition à la section X (Histoire).

**

FILMS DU CENTENAIRE — La Société française d'édition des romans historiques filmés a été chargée, moyennant une subvention de 1.800.000 fr., d'établir un film qui ferait ressortir l'œuvre de la France en Algérie. Le scénario de M. Jagerschmidt a été analysé ainsi qu'il suit dans les journaux :

« Un jeune homme de la Métropole, après avoir dilapidé sa fortune au jeu, écrit à un vieil oncle d'Algérie pour le taper. Celui-ci marche ; il donnera 500.000 francs à son vaurien de neveu, mais à la condition qu'il vienne se rendre compte sur place de l'œuvre splendide de la

colonisation dont il est lui-même un des pionniers. Le jeune homme s'embarque, fait la connaissance sur le bateau d'une jeune fille. Elle est jolie; il lui jure, naturellement, un amour éternel. Il débarque un beau matin chez son oncle. Celui-ci l'emmène sur la plage de Sidi-Ferruch et là, déroulant un à un ses souvenirs de vieil Algérien, lui conte l'histoire de ce pays jusqu'à nos jours.

« Au fur et à mesure que l'oncle parle, le jeune homme voit en même temps que les spectateurs, se dérouler devant ses yeux éblouis les différentes étapes de cette histoire. Après de multiples péripéties (femme fatale, traître, enlèvement, poursuite dans le désert) il épouse la jeune fille rencontrée sur le bateau. »

*
**

Une subvention de 150.000 francs a été donnée à la Société des films en couleurs (Pathé Consortium Cinéma), pour l'établissement d'un film documentaire.

*
**

PROPAGANDE. — Le Conseil supérieur du Centenaire a décidé la réédition à 10.000 exemplaires (dont 3.000 en anglais) de la partie consacrée à l'Algérie par M. Georges Rozet, dans son ouvrage intitulé *L'Afrique du Nord*. D'autre part, cinquante reliures de luxe ont été commandées à M^{me} Daurces pour les exemplaires de cet ouvrage qui seront offerts à des hautes personnalités.

Le Conseil supérieur a également décidé l'établissement de 7 brochures régionales de 64 pages l'une, tirées à 20.000 exemplaires dont 5.000 en anglais

M. Edmond Gojon a été chargé d'écrire un livre sur l'Algérie touristique.

*
**

BEAUX-ARTS. — Le Conseil supérieur a approuvé les propositions suivantes de la Commission des Beaux-Arts.

1^o Que pour la construction de la salle des concerts du futur palais des Beaux-Arts à Alger, on prenne l'avis d'un

technicien qualifié, tel que M. Gustave Lyon, directeur de la salle Pleyel ;

2° Venue à Alger en 1930, de la Société des Concerts du Conservatoire et du Chœur mixte de la Ville de Paris.

La Commission des Beaux-Arts avait proposé d'autre part qu'un poème symphonique fût demandé à l'occasion du Centenaire à M. Paul Claudel, pour le poème, à M. Arthur Honegger ou à M. Florent Schmitt, pour la musique.

*
**

La Section théâtrale de la Commission des Fêtes a proposé pour les mois d'avril et de mai 1930 un programme de manifestations musicales et de représentations théâtrales. Les principes admis ont été :

1° Ne disperser ni les efforts ni l'argent, prévoir seulement les manifestations pouvant être réalisées de façon impeccable ;

2° Le seul moyen d'obtenir ce résultat est de s'adresser à des Compagnies interprétant le répertoire dans lequel elles sont spécialisées.

Les manifestations envisagées sont les suivantes :

CONCERTS SYMPHONIQUES organisés par la Société des Concerts du Conservatoire ou de l'Association des Concerts Lamoureux d'une part, et par le chœur mixte de la Ville de Paris.

Programme : A) Œuvres vocales et instrumentales de Mozart, Haendel, Bach, Glück, Beethoven (*La IX^e symphonie*), Schumann, Wagner, Berlioz (*La Damnation de Faust*), C. Franck, Debussy, Ravel, Poulenc, Honegger (*Le Roi David*).

B) Spectacles de danse : Ballets espagnols avec la Argentina et sa compagnie. Ballets russes avec la compagnie de M. Serge de Diaghilew.

REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES organisées : A) par la Comédie Française : *Bérénice*, — *Tartuffe*, — *L'École des Femmes*. — *On ne badine pas avec l'amour* (avec les décors de M. Granval) — *Poil de carotte* (J. Renard) — *Le Pèlerin* (Vildrac).

B) Par la « Comédie des Champs Elysées » et par « l'Atelier » : *Les Oiseaux* (Aristophane, trad. de B. Zimmer) — *Knoch* (J. Romains) — *Siegfried* (J. Giraudoux) — *Six personnages en quête d'auteur* ou *Chacun sa vérité* (Pirandello).

*
**

Une *Cantate* sera exécutée à Alger en 1930. Les paroles sont de M. THÉAUX, directeur honoraire au Gouvernement général ; la musique de M. Mariotte, directeur du Conservatoire de musique d'Orléans.

(à suivre).



COLLECTION DU CENTENAIRE. — Ont paru :

L'Algérie et l'évolution de la Colonisation française, par Christian SCHEFER.

Le chef-d'œuvre colonial de la France en Algérie. La Mitidja, par Julien FRANC.

Sous presse :

Les progrès de la médecine en Algérie, par le Dr Edmond SERGENT.

Iconographie historique de l'Algérie, par Gabriel ESQUER.

Cent ans de colonisation, par E.-F. GAUTIER.



NÉCROLOGIE. — La Société historique algérienne vient d'être frappée par la mort de deux de ses membres, MM. Louis PAYSANT, qui fut son président pendant de longues années, et BEN CHENEB, secrétaire général-adjoint. Sur leurs tombes, MM. LUCIANI, président et YVER, vice-président, ont apporté aux regrettés défunts l'adieu de de leurs confrères. Des notices nécrologiques leur seront consacrées dans le prochain numéro de la *Revue Africaine*.

